



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 19 mai 2011
N° CERTA-2011-AVI-302

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Opera

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2011-AVI-302>

Gestion du document

Référence	CERTA-2011-AVI-302
Titre	Vulnérabilité dans Opera
Date de la première version	19 mai 2011
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Opera 992 du 18 mai 2011
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

2 Systèmes affectés

Opera versions 11.10 et antérieures.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans Opera permet l'exécution de code arbitraire à distance.

4 Description

Une vulnérabilité a été découverte dans la gestion des jeux de cadres dans Opera. Des structures particulières de jeux de cadres peuvent, au moment du déchargement d'une page, provoquer l'exécution de code arbitraire à distance.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Opera 992 du 18 mai 2011 :
<http://www.opera.com/support/kb/view/992/>

Gestion détaillée du document

19 mai 2011 version initiale.